



Comment intégrer la réversibilité dans les projets d'aménagement ?

Ce séminaire d'une journée s'inscrit dans un programme plus large de 3 jours, comprenant 3 événements *indépendants* les uns des autres. Voir le programme des 3 jours : <https://www.plate-forme21.fr/agenda-51/article/27-09-19-atelier-amenagements>

Vendredi 27 septembre 2019 de 9 h à 17 h

à la Maison de l'Habitat, 129 avenue de la République, Clermont-Ferrand
puis à Pérignat-ès-Allier (circuit de visites de l'après-midi)

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 20 septembre 2019 à :

Plate-forme 21, VetAgro Sup, 89 av. de l'Europe, BP 35, 63370 Lempdes

VOTRE INSCRIPTION SERA VALIDÉE A RÉCEPTION DE VOTRE RÉGLEMENT OU BON DE COMMANDE dans la limite des places disponibles.

- NOM :
- Prénom :
- Établissement/Structure :
- Adresse postale :
- Téléphone :
- Courriel auquel vous souhaitez recevoir la confirmation de votre inscription :

Je participerai au déjeuner du 27 septembre 2019

OUI - NON (cochez la case correspondante)

TARIF ET REGLEMENT

Le tarif d'inscription est de 50 € / personne. Le déjeuner et le déplacement en car sont compris dans le tarif.

• **Votre choix de mode de règlement :**

Par chèque libellé à l'ordre de la Plate-forme 21

Par mandat administratif, rappelant le n° de la facture qui vous sera adressée après le séminaire, sur présentation d'une lettre ou d'un bon de commande.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Votre inscription sera prise en compte à **réception du règlement par chèque, ou d'un bon de commande**, établi à l'ordre de la Plate-forme 21. Nous vous confirmerons alors votre inscription, par envoi d'un courriel.

• **Merci d'adresser votre règlement ou bon de commande à :**

Plate-forme 21, VetAgro Sup, 89 avenue de l'Europe, BP35, 63370 LEMPDES.

Le bon de commande peut également être adressé par courriel, à Marie-Hélène Moinet : pfdd@vetagro-sup.fr

FACTURATION

Afin de préparer la facture qui vous sera adressée à l'issue de l'événement, merci de préciser :

- **Libellé de la facture**

Ordre :

Adresse :

- **Destinataire et adresse d'envoi de la facture**

Destinataire (si différent de l'ordre indiqué à la page précédente) :

.....
.....

Adresse (si différent de l'adresse indiquée à la page précédente) :

.....
.....

ANNULATION DE VOTRE INSCRIPTION

ANNULATION DE NOTRE PART

- Si votre inscription nous parvient alors qu'il n'y a plus de places disponibles, votre chèque vous sera retourné ou votre bon de commande annulé.

ANNULATION DE VOTRE PART

- **En cas d'annulation de votre part reçue avant le 15 septembre 2019**, votre chèque vous sera retourné ou votre bon de commande annulé.

- **Au-delà de cette date, toute inscription validée sera due (50 €/personne)**, dans la mesure où nous aurons engagé des dépenses non remboursables, liées à votre participation.

- Votre demande d'annulation est à adresser par courriel à Marie-Hélène Moinet : pfdd@vetagro-sup.fr

- Merci de confirmer que vous avez bien pris connaissance des conditions d'annulation en cochant la case ci-dessous.

J'ai bien pris connaissance des conditions d'annulation.

*En vous remerciant,
L'équipe organisatrice.*

Date et signature

PERMANENCE PLATE-FORME 21 : DATES D'OUVERTURE PENDANT L'ÉTÉ

Cet été, la Plate-forme 21 est ouverte jusqu'au 31 juillet, puis à partir du 2 septembre 2019.

VOUS SOUHAITEZ TESTER L'UN DE VOS PROJETS D'AMÉNAGEMENT LORS DE L'ATELIER DU MATIN ?

Vous souhaitez profiter de l'atelier organisé de 10h50 à 12h45 pour bénéficier de l'analyse collective des participants et voir comment mieux intégrer la réversibilité dans votre projet ?

Merci de contacter Claire PLANCHAT pour lui soumettre votre proposition - Tél. 09 70 93 48 09 ou 06 78 20 18 28 - vousetesdici@gmail.com